

ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

RAPPORT MORAL (gestion 2022 / 2023)

Le rapport d'activités que vient d'exposer Danielle VALETTE, montre que notre mission auprès des associations arlésiennes a été, cette année, bien remplie.

Notre rôle :

Je crois qu'il n'est plus utile de démontrer que nous rendons un véritable service public d'intérêt général lorsque, tout au long de l'année, nous formons, soutenons, promovons et mettons en valeur les associations adhérentes à Arles-Associations.

Si la MdVA remplit pleinement son rôle et répond aux besoins des nombreuses associations arlésiennes, c'est grâce à la conjonction de plusieurs facteurs :

- C'est d'abord, le soutien et l'aide de la ville d'Arles, notre financeur principal.
- Puis, c'est l'existence au sein de cette Maison d'une équipe restreinte de salarié(e)s investie et compétente.
- C'est aussi l'investissement et le bénévolat des administratrices et des administrateurs du bureau et du C.A., évalués à 21 000 € sur la base du SMIC.
- Enfin, c'est grâce au développement de partenariats avec des équipes de formateurs compétents.

La situation financière :

Après un exercice négatif (- 46 994 €), cette année le résultat est en déficit de - 38 320 €. Cette somme sera affectée en report à nouveau.

Le bilan négatif de l'exercice précédent s'expliquait par une baisse de 45 % (- 80 000 €) de la subvention municipale.

Le déficit de cet exercice démontre à la fois que nous avons besoin des 160 000 € demandés et que nous avons fourni un effort étant donné que la baisse du déficit est de 8 700 € !

ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Pour cet exercice, le Conseil municipal a voté une subvention de 120 000 €, abondée ensuite d'un montant de 40 000 € afin de satisfaire le montant de notre budget prévisionnel.

L'expert-comptable M. MOYA vous donnera le détail de l'exercice comptable et le cabinet Philippe MAS, commissaire aux comptes, délivrera ses commentaires.

Revenons au financement d'Arles-Associations :

1. À l'occasion de la réunion du Collège départemental du fonds pour le développement de la vie associative, M. le député Taché de la Pagerie a appuyé pour que notre association bénéficie d'une subvention de 5 000 €, versée le 22 septembre 2023.
2. Le Conseil municipal nous a versé, le 04 mai 2023, 60 000 € soit 50% de la subvention de 120 000 € attribuée le 18 avril 2023 alors que notre demande initiale de 160 000 € avait été validée par Mme de Causans lors de la dernière A.G. À la suite d'un courrier de réclamation en date du 13 juin 2023, soutenu par notre expert-comptable, auprès de M. le Maire, nous avons découvert avec satisfaction et reconnaissance, le 28 septembre 2023, que le Conseil municipal nous attribuait une subvention complémentaire de 40 000 €. « *Ce qui porte le montant total annuel de l'aide accordée à 160 000 €.* »
3. Le Crédit Mutuel a reconduit son aide de 1 000 € le 03 avril 2023.
4. Nous avons reçu une aide de notre assureur AXA de 500 € le 30 mai 2023.
5. Le 05 décembre 2022, nous avons déposé une demande de subvention en fonctionnement général de 5 000 € auprès du Département. Pas de nouvelle !
6. Le 25 avril 2023, dépôt d'un dossier de subvention auprès de la Région de 5 000 €. Aucune réponse.

ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Je veux attirer votre attention qu'en année normale, le poste des salaires et des charges des quatre salariés s'est élevé à 155 000 € en 2022/2023. Pour l'exercice 2023/2024, les rémunérations du personnel seront en baisse puisqu'une partie des salaires de la directrice seront pris en charge par l'administration pour son congé maternité. Pour l'avenir, il faudrait que la subvention de notre principal financeur tienne compte chaque année de l'inflation afin que nous puissions remplir les conditions de la convention d'objectifs et de moyens qui nous lie à la ville d'Arles.

À noter que nos prestations ont augmenté depuis le 01 septembre 2023 ; notre autofinancement devrait donc augmenter l'année prochaine. Pour cet exercice, le montant s'élève à 26 200 €.

Les remerciements :

Je ne peux terminer mon rapport sans remercier toutes celles et ceux qui nous permettent de mener à bien nos missions, à savoir :

- M. le député, Emmanuel TACHÉ de la PAGERIE.
- Monsieur le maire Patrick de CAROLIS et son Conseil municipal.
- La société AXA et le Crédit Mutuel d'Arles.
- L'association Incubateur Camargue Greentech : à la suite de sa dissolution, son président Éric BRASSART et son conseil d'administration ont souhaité faire un don de 623 € à Arles-Associations.
- Les membres du bureau : Danielle VALETTE, Thierry DESCLAUX, Henriette VEYRIÉ, Alain GONDAT, et Raymond LEONARDI. Sur délégation du conseil d'administration, le bureau gère au quotidien, en accord avec la directrice et dans le respect de la convention collective de l'animation, la vie des salariés dans l'entreprise (embauches, contrats de travail, horaires, avancements, sanctions, congés, formations, etc.). Le président représente de plein droit Arles-Associations dans tous les actes de la vie civile et notamment en justice.
- Les membres assidus du conseil d'administration qui examinent, discutent, proposent, modifient éventuellement et entérinent tous les mois les propositions du bureau.

ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- Les salariés : nous faisons tourner notre petite entreprise avec seulement trois salariés et la directrice. Cela a pu se faire grâce à l'implication de chacune et chacun, à leur professionnalisme ainsi qu'un parfait partage des tâches. Je félicite et je remercie chaleureusement Sophie, July, Cédric et Mickaël. Ils et elles ont développé leur domaine de compétences afin d'assurer les missions de la MdVA en faveur de nos adhérents.

Je rappelle qu'en 2015, il y avait 9 salariés pour 6 équivalents temps plein. Nous avons donc tous fourni un effort considérable pour arriver aujourd'hui à 4 salariés pour 4,5 équivalents temps plein.

- J'adresse également mes remerciements à l'expert-comptable, monsieur Éric MOYA, qui assure bénévolement des formations comptables à nos adhérents.
- Je remercie nos partenaires pour leurs actions de formation, les différents services municipaux que nous sollicitons en cours d'année, les rares bénévoles lors de la Fête des Associations.
- Merci à tous nos adhérents, aux associations fidèles qui fréquentent et animent nos locaux et aux nouvelles qui nous rejoignent tout au long de l'année.
- Grand merci aux bénévoles que vous êtes et que nous sommes et qui méritent soutien et respect pour leurs actions individuelles ou collectives.

Je vous remercie de votre écoute.

Arles, le 13/11/2023,

Le président d'Arles-Associations,
Albert LAUGIER

ARLES ASSOCIATIONS
Maison de La Vie Associative
Boulevard des Lices
13200 ARLES
Tél: 04.90.93.53.75
E-mail: mdva@ville-arles.fr
N°Siret: 442 169 769 00019